



PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

Techniques du bâtiment :

connaître les désordres pour anticiper les risques

INTITULE	« Techniques du bâtiment : connaître les désordres pour anticiper les risques »
PUBLIC VISE	Négociateurs Immobiliers – Gestionnaires de copropriété – Gestionnaires locatifs – Responsables de services location, transaction, gestion, syndic
PRE REQUIS	Aucun
OBJECTIFS	Connaître les principaux désordres pathologiques de la construction Etre capable de déceler ce qu'ils peuvent générer et les mesures correctives à mettre en place
DUREE	2 jour (14h)
CONTENU	<p><u>Les désordres liés aux fondations et infrastructures d'un bâtiment</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les principaux types de fondations• Les mouvements des fondations et la nature des sols. Mouvements dits « courants » et mouvements exceptionnels• Les mouvements et affaissement des dallages en maison individuelle• Les désordres concernant les murs de soutènement• Pathologies des canalisations eaux vannes-eaux usées et interfaces avec le VRD• Les sinistres en fondations profondes par pieux et colonnes ballastées• Assainissement non collectif <p><u>La pathologie des structures et gros œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel sur le gros œuvre• Les problèmes d'humidité et d'étanchéité• Désordres des balcons• Le traitement des bois• Les piscines privatives• La fissuration des façades• Corrosion des armatures du béton armé en façade des bâtiments• Etanchéité des façades en briques apparentes• Les remontées capillaires <p><u>La pathologie des toitures et charpentes</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La déformation des charpentes• La déformation des fermettes industrielles• La déformation des bois de charpentes traditionnelles et lamelle collé• Infiltrations dans les couvertures en tuiles• Les sinistres en étanchéité de toiture terrasse• Les erreurs à éviter en aménagement de combles• Les défauts de mise en œuvre des écrans sous toitures• Le fonctionnement de la condensation <p><u>Les enveloppes et revêtements extérieurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les désordres liés aux peintures (soulèvement, craquellement, etc.)• Désordre des enduits monocouche• Les infiltrations d'eaux par les façades et les seuils de portes• Désordres de revêtement de façade en plâtre, produits posés au mortier-colle, produits agrafés ...• Les désordres liés à un défaut de mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur• Le développement de micro-organismes en façade <p style="text-align: right;">.../...</p>



Les désordres touchants aux aménagements intérieurs

- Décollement de revêtements de sols souples collés
- Les infiltrations d'air parasites
- Dégradations des douches carrelées
- Parquet et risques liés à l'humidité
- Décollement de peinture sur sol ou murs
- Les désordres de peintures sur métaux
- Décollement de peinture sur plafonds neufs en béton
- Pathologies des sols carrelés

Les équipements spécifiques

- Les désordres liés au chauffage
- Les désordres liés aux cheminées ou poêle à bois
- Défauts de ventilation et condensation dans les logements
- Les fuites de canalisations incorporées dans les dalles
- L'embouage et la corrosion des canalisations de chauffage
- Les défauts d'isolation acoustique
- Les défauts de mise en œuvre d'une VMC simple flux et double flux

Actions correctives

- Périodes de garantie
- Contrôles
- Recours à des professionnels

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES Présentation orale ouverte aux questions des stagiaires. Projection d'un diaporama pour visualiser les apports théoriques et suivre le fil conducteur Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique. Remise d'un support numérique à l'issue de la formation à chaque stagiaire, synthétisant les apports théoriques de la formation.

MOYENS HUMAINS Gilles Mousset est architecte DPLG. Co-gérant de la société Artetris, il bénéficie d'une expérience de 15 ans dans le domaine de l'architecture notamment dans le secteur de la rénovation et du commercial.

MOYENS TECHNIQUES Diaporama sur ordinateur et rétroprojecteur fournis par l'organisme de formation. La formation peut se dérouler dans les locaux de la société cliente. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition une salle avec une prise électrique, un mur uniforme permettant la projection du diaporama et des tables et chaises en nombre suffisant pour chaque stagiaire et pour le formateur. La formation peut également se dérouler dans une salle louée par l'organisme de formation (avec frais supplémentaires) ; dans ce cas la salle de formation est adaptée au nombre de stagiaires inscrits avec tables et chaises en nombre suffisant et permettant la projection d'un diaporama. Afin de choisir une salle permettant l'accès à tous les stagiaires, **toute personne à mobilité réduite doit impérativement être signalée auprès de l'organisme de formation dès l'inscription** (coordonnées ci-dessous).

MODALITES D'EVALUATION Fiche de présence à émarger par demi-journées de formation. Feedbacks du formateur et du groupe lors des phases de mise en pratique. Quiz permettant de valider les principaux apports théoriques à l'issue de la formation. Questionnaire d'évaluation sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation.

ATTESTATION Remise d'une attestation individuelle de formation à l'issue de l'action.

REGLEMENT Un livret d'accueil comprenant le règlement intérieur de la formation est envoyé par mail à chaque stagiaire avant la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION **Formation** : inter ou intra entreprise
Dates, lieu et horaires: Nous consulter ou voir l'agenda des formations inter entreprises sur le site <http://omyo.fr/agenda-formations-inter-entreprises>
Nombre de stagiaires : 4 minimum (pour les formations Inter entreprises) – 10 maximum

CONTACTS OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse
Sophie Gautier – sophie.gautier@omyo.fr - 06 63 08 09 40